Mettre en place une démarche de RSE

Développement durable – transition énergétique - 2025

750 €

Net de taxe par personne

I5 DEMARRSE 15-E24

2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 09 déc 2025, jeu 11 déc 2025

Objectifs :

Connaître les bases de la RSE.
Connaître des exemples concrets de stratégies RSE d'entreprise.
Savoir accélérer des projets RSE en lien avec la stratégie de l'entreprise.
Savoir rendre compte de ses actions RSE.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e), directeur(trice) RSE ou directeur(trice) développement durable, personne en charge de la RSE, personne responsable de la mise en place d'une démarche RSE.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en management, bien-être au travail, développement durable et responsabilité sociétale des entreprise.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Les fondamentaux de la RSE

Lien entre Développement Durable et RSE.
Centralité du concept de Partie Prenante.
Evolution du contexte de durabilité.

2. Règlementations RSE

Bilan Carbone.
Obligations de reporting : Grenelle II, DPEF,
CSRD et NFRD.
Taxonomie Verte européenne.

3. Pratiques RSE d'entreprises

Greenwashing et risque réputationnel.
17 Objectifs de Développement Durable.
KPI et Global Reporting Initiatives.
Raison d'être et entreprise à mission.
Evaluation d'impact.

4. Elaborer sa stratégie RSE

Positionnement de la structure sur la matrice de la vertu.
Niveau de dialogue avec les parties prenantes & Matrice de matérialité.
De l'état des lieux aux rituels managériaux.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Formation ayant recours à des méthodes d'intelligence collective pour augmenter le plaisir et la qualité de l'apprentissage.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires